



## PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL  
06130 GRASSE - FRANCE  
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19  
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

### Fiche Technique

# ORANGE DOUCE ESS. INCOLORE ITALIE

Fournisseur PCW

Référence : ORANGE DOUCE ESS. INCOLORE ITALIE

## 1 - DONNEES TECHNIQUES

*I.N.C.I.* : Citrus sinensis peel oil expressed  
*Nom botanique* : Citrus sinensis, (L) OSBECK / PERSON  
*Utilisation de la substance / mélange* : Usage industriel seulement  
*Origine MP* : 100% Naturelle (source Végétale)  
*Description* : Huille essentielle obtenue par expression à froid du zest des fruits d'orange douce  
*Application* : Parfums / Cosmétiques / Arômes  
*Taux d'utilisation max. recom.* : -

### 1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

*Aspect* : Liquide  
*Couleur* : Incolore  
*Odeur* : Caractéristique fruitée, Orange, jûteux  
*Point d'ébullition en °C* : 160  
*Densité à 20/4°C* : [0.837 ; 0.847]  
*Pouvoir rotatoire en °* : [+93 ; +108]  
*Taux peroxides mmol/l* : max. 20  
*Indice de réfraction n (20/D)* : [1.4670 ; 1.4770]  
*Point éclair en °C (coupelle fermée)* : 47

## 2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

*CAS N°* : 8028-48-6 / 8008-57-9  
*AFNOR / ISO* : /  
*Reg. 1223/2009 & mod.* : Voir certificat  
*Allergènes SCCNFP List* : Voir certificat  
*IFRA* : Restricted (49th Am.)  
*CMR (Reg. 1223/2009/CE)* : Voir certificat  
*Statut kosher* : Certifié  
*Statut Hallal* : Certifié

### 2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

# ORANGE DOUCE ESS. INCOLORE ITALIE

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : Aucun

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : -

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) : Préparation aromatisante

## **4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE**

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

Code douanier : 3301 12 10 00

Tunnel codes ADR : D/E

### **4.1 - STOCKAGE**

Stockage : Conserver sous Azote , en chambre froide, à l'abri de l'air et de la lumière

### **Transport :**

Transport par route ADR/RID : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

Transport Maritime IMDG : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

Polluant Marin : Oui

Transport Aérien IATA : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3, III

# ORANGE DOUCE ESS. INCOLORE ITALIE

## LEGISLATION :

RIFM - ID N° : 192-G2.23  
EINECS (EU) : 232-433-8  
ECL (Corée du Sud) n° : KE-27409  
ENCS (Japan) n° : 11-(1)-100  
FDA : 182.20  
COE (Council of Europe) : 143  
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé  
LIS / DSL (Canada) : Listé  
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé  
PICCS (Philippines) : Listé  
NZIoC (New Zealand) : Listé  
FEMA : 2825  
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Non listé  
IECSC (China) : Listé  
NEPA (China) : CB2133593  
FLAVIS : Non listé  
JECFA n° : Non listé  
ISHL (Japan) : Non listé  
ECSI (Taiwan) : Listé  
C.A.S : 8028-48-6 8008-57-9

## Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1  
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1  
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1



FL3 Liquides inflammables 3  
SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.